



Quels sont les intitulés de poste qu'on peut rechercher? (data analyst? data scientist? ingénieur IA...)

Ces intitulés peuvent correspondre en effet. Les critères que l'on va regarder pour valider la mission sont : que les missions relèvent de la formation ModIA (modélisation en intelligence artificielle, voir le syllabus pour le contenu précis), et qu'elles tendent à donner des compétences ingénieur. Voir le document de cadrage pour plus de détails.

Comment savoir si les missions de l'entreprise correspondent aux critères de recherche demandés ?

Une fois l'entreprise contactée, elle propose une fiche mission qui est relue attentivement par les responsables de formation. C'est à ce moment là qu'une vérification est effectuée, sur les principaux critères (domaine de l'intelligence artificielle, missions qui tendent vers un niveau ingénieur).

Si on veut améliorer notre CV et la lettre de motivation, à qui s'adresser ?

La question est relative à l'utilisation du service CVDesignR proposé par Midisup. Après avoir demandé l'accès auprès de Midisup, vous pourrez créer son CV et demander une relecture sur le site de CVDesignR. La demande est envoyée à Midisup et au correspondant École pour ModIA.

Comment s'y prendre pour une candidature spontanée ? Comment vendre l'alternance à une entreprise ?

Envoyer CV + lettre de motivation. L'alternance est attractive en soit pour une entreprise, à la fois financièrement et en termes de compétences nouvelles. ModIA donne une formation à la pointe de l'IA, sur un domaine en mouvement constant. De plus, une spécificité de ModIA est d'apporter une double compétence en modélisation mathématique & informatique. Cela élargit le champ d'application à l'IA 'hybride', terme utilisé lorsque qu'on rajoute une information métier (expert/physique) avec un algorithme d'IA. De plus, les Écoles INSA et INP-ENSEEIH sont reconnues et ont de nombreuses collaborations avec le monde économique.

Peut-on négocier son salaire ou est-ce mal vu ?

Le salaire des apprentis est fixé par une grille légale mais rien n'empêche de le négocier.

Peut-on candidater à une entreprise qui n'est pas affiliée au CFA midisup et mettre place le lien après coup ?



Oui car les entreprises n'ont pas d'affiliation avec le CFA Midisup, qui est un organisme gestionnaire des formations par apprentissage. C'est une fois que l'entreprise est trouvée que CFA Midisup entre en jeu.

Est-il possible de choisir une alternance hors Toulouse ?

Oui c'est possible, mais il faut sensibiliser / encourager l'entreprise à financer les frais supplémentaires (logement, transport).

Quelle est la durée de l'alternance ?

C'est 2 ans et 1/2. Il n'est pas possible de signer un contrat d'apprentissage pour une durée plus courte. Quelque soit la date effective de démarrage en entreprise (jusqu'à 3 mois après le début de la formation), il n'y a pas de décalage possible de la date de diplomation.

Quel est le coût de la formation ? Qui paye ?

La formation est totalement gratuite pour les apprentis. Ce sont les « OPérateurs de COmpétences » (OPCO) qui financent l'essentiel du coût de la formation, avec un éventuel complément (« reste à charge ») payé par l'entreprise. A noter que les OPCO se financent auprès de l'ensemble des entreprises d'un secteur d'activité. Actuellement les coûts sont répartis de la façon suivante :

- * Années 1 et 2 : coût de 11.000 €, prise en charge OPCO 7.500 €, reste à charge entreprise 0 €.
- * Année 3 : coût de 5.500 €, prise en charge OPCO 5.500 €, reste à charge entreprise 0 €.

Remarque : l'état accorde actuellement une aide exceptionnelle de 8.000 € aux entreprises l'année 1 pour l'embauche d'un apprenti.

On me demande le code de la formation et son numéro RNCP. Qu'est-ce que c'est ?

Le code de la formation est un identifiant des formations par apprentissage. Pour ModIA, c'est le : 17011403.

Le numéro de la fiche RNCP est le : 34752.

Comment effectuer ma mobilité à l'international ?

La mobilité à l'international dans ModIA se fera quasiment tout le temps (objectif : 100%) sous forme d'une ou plusieurs missions à l'international. Réaliser un semestre académique à l'étranger



peut poser des problèmes de compatibilité et risque de décourager les entreprises susceptibles de vous prendre en apprentissage. Plus précisément :

- Toute mobilité antérieure à l'international, n'ayant pas déjà été prise en compte par un diplôme précédent, est acceptée dans ModIA.
- La durée totale exigée de la mobilité à l'international est de 12 semaines minimum fractionnables, sauf dérogation (ex : étudiant étranger).
- Comme cela est déjà le cas pour les apprentis du CFA Midisup, la majorité des apprentis (l'objectif est de 100 % - actuellement cela concerne 80 % des apprentis du CFA Midisup) devrait réaliser cette mobilité dans le cadre d'une mission à l'international dans une filiale, chez un sous-traitant, chez un partenaire industriel, ou dans un laboratoire de recherche.

Comment garantir que les entreprises nous envoient bien à l'étranger afin de valider nos semaines ?

Les entreprises sont invitées (sans y être obligées) à vous faire réaliser votre mobilité internationale dans le cadre de missions dans des filiales. Ainsi il y a un champ dans la fiche mission où l'on demande de préciser : "si c'est possible ou pas dans votre contexte professionnel et, si un stage est envisagé, sur quelle période en entreprise pensez-vous le concrétiser ?"

Peut-on prendre un poste directement à l'étranger ?

Non. L'apprentissage est régi par le droit français donc il faut contractualiser avec une entreprise française.

Est-ce que je vais avoir des frais de scolarité à payer ?

Les frais de scolarité sont pris en charge par l'entreprise, vous n'avez pas à les payer. Par contre vous devrez régler la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC, <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>).